



Féeries

Études sur le conte merveilleux, XVII^e-XIX^e siècle

4 | 2007

Le conte, la scène

Réponse à Claude Brémont

Voir : « L'Étymologie des contes », *Féeries*, n° 3, 2006, p. 183-213.

Nicole Belmont



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/feeries/393>

DOI : 10.4000/feeries.393

ISSN : 1957-7753

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2007

Pagination : 207-212

ISBN : 978-2-84310-101-4

ISSN : 1766-2842

Référence électronique

Nicole Belmont, « Réponse à Claude Brémont

Voir : « L'Étymologie des contes », *Féeries*, n° 3, 2006, p. 183-213. », *Féeries* [En ligne], 4 | 2007, mis en ligne le 03 novembre 2008, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/feeries/393> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/feeries.393>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© Féeries

Réponse à Claude Brémont Voir : « L'Étymologie des contes », *Féeries*, n° 3, 2006, p. 183-213.

Nicole Belmont

- 1 *IL EST PROBABLE QU'UN AN APRÈS SA PARUTION*, l'article que Claude Brémont a consacré à la réédition des *Contes de Lorraine* d'Emmanuel Cosquin est tombé, malgré son intérêt, dans l'oubli. Les choses vont si vite de nos jours. Je tiens cependant à y revenir, non dans un projet polémique, mais pour mettre au point quelques notions qui me semblent importantes.
- 2 En premier lieu, je n'arrive toujours pas à savoir si, en définitive, j'ai commis ou non une faute grave en rééditant les *Contes populaires de Lorraine* d'Emmanuel Cosquin. Le livre, lui, a un grand défaut, il a plus de cent ans, c'est impardonnable à notre époque qui, on le voit par d'autres exemples, est en constant progrès par rapport à nos prédécesseurs. Tout le monde sera d'accord sur ce point. Mais des chercheurs aussi érudits que Cosquin, il n'y en aura plus jamais, en dépit du fait que nous disposons de l'arme absolue qu'est le Web mondial (si l'on me permet ce pléonasme). Il est certain que la théorie qu'il professait, l'origine indienne des contes européens, ne « tient pas la route¹ », et ne pouvait être considérée comme démontrée par son ouvrage. On lui pardonnera, eu égard à la richesse de sa contribution à la « cause » du conte : contribution non pas théorique mais en quelque sorte pratique. On y reviendra.
- 3 Tout au long de pages nombreuses, Claude Brémont s'efforce de mettre Cosquin en contradiction avec lui-même, ce qui n'est pas un exercice bien difficile, puisqu'en effet, le vocabulaire utilisé n'est pas très rigoureux. Auparavant il lui a reproché d'avoir exclu de sa recherche nombre d'interrogations indispensables : « sur la signification des contes pour la société qui les a produits autrefois ou qui les consomme aujourd'hui, sur leur évolution historique, sur les conditions de leur enracinement ethnique, sur les échanges de thèmes qui ont pu les mettre en relation avec d'autres genres narratifs » (p. 183). Faut-il rappeler à C. Brémont que toute recherche a pour corollaire une démarche d'exclusion et que le malheureux Cosquin aurait eu besoin de plusieurs vies

pour remplir ce programme encyclopédique ? Toutes ces considérations ne sont pas très sérieuses, mais donnent au texte de Brémont une couleur querelleuse, totalement malvenue puisqu'il s'agit d'un auteur disparu il y a plus de quatre-vingts ans. Les armes ne sont pas égales, et cependant je connais le vainqueur.

- 4 À moins que Cosquin ne soit qu'une première cible pour mieux atteindre la seconde, c'est-à-dire moi-même. À propos, en effet, des questions que pose l'existence de schémas narratifs communs, susceptibles de se retrouver dans des « versions » (Cosquin parle plutôt de « variantes de contes »), je me suis permis de critiquer la notion de « meccano du conte » proposée jadis par C. Brémont, notion qui me semble susceptible d'introduire des méprises sur la nature des contes *européens de transmission orale*, je précise. Il ne s'agit pas d'un libre jeu des motifs et des épisodes assemblés au gré et à la fantaisie du conteur, qui *réemploie* les éléments les plus plaisants, mais d'un ensemble « organique », selon l'expression de Paul Delarue, où chaque élément est partie prenante du tout. Avec ces propos, je ne passe pas « du coq à l'âne » comme C. Brémont voudrait le faire croire (p. 200), je reste au cœur d'un problème ouvert depuis le XIX^e siècle, qui concerne la nature de ces récits issus de l'oralité, toujours aussi énigmatiques.
- 5 Si certaines combinaisons narratives se transmettent au cours des temps, c'est qu'elles plairaient plus que d'autres, obéissant, entre autres, à ce que A. Jolles appelle la « morale naïve » du conte et que C. Brémont traduit en « Bons récompensés » et en « Méchants punis² ». C'est un peu court. J'ai proposé, quant à moi, de considérer le conte à la fois comme un objet esthétique, un objet de divertissement et un objet porteur de significations. C'est à cette triple condition qu'il est susceptible de se transmettre dans la longue durée. Non seulement il raconte une histoire, belle et amusante, mais cette histoire énonce et dissimule des pensées fondamentales sur le devenir de l'individu. C. Brémont pense que j'embrouille le problème lorsque j'écris (cité par lui) : « Selon notre hypothèse, chaque conte-type dessine son propre espace, à la fois narratif et sémantique obligé, même si des écarts sont observés à travers l'espace géographique et même si la narration ménage des espaces de liberté ». Et, avec une grande véhémence³, il part alors sur la réfutation de la notion de conte-type.
- 6 Je renvoie le lecteur qui s'intéresse à ces questions à mon article de 2001⁴, où je tentais de montrer, d'une part, que les contes-types sont fondés dans la réalité et, d'autre part, que la typologie internationale, loin d'être l'instrument de coercition dénoncé par certains, est un précieux outil de travail, vis-à-vis duquel la liberté est non seulement permise mais vivement conseillée. Le conte-type n'est pas un récit normé par rapport auquel toutes les versions « réelles » seraient nécessairement déviantes. Il décrit en fait une moyenne qui permet de baliser un espace défini par ces versions, qui sont toutes des « écarts » sur le plan narratif et sur le plan des significations que ces écarts induisent. Un espace donc et non une voie étroite et unique, hors de laquelle il y aurait altération, désordre et dégénérescence. Les détracteurs de la typologie internationale s'enferment dans une prison qu'ils ont eux-mêmes édifiée.
- 7 Mais le malentendu a une source plus profonde. J'insistai plus haut sur la désignation des matériaux en cause⁵ : contes européens de transmission orale. Le terme « conte » a de très nombreuses acceptions⁶. Ce fatras sympathique du langage courant a besoin d'un affinage scientifique. Et la première démarche doit permettre de séparer les récits qui ont été élaborés et qui se transmettent dans l'oralité de ceux qui sont passés par la lettre. D'évidence, les mécanismes d'élaboration et les lois de transmission ne peuvent

être les mêmes⁷. Faute de quoi, la confusion continuera à régner. Cette vérité d'évidence a souvent été minimisée, éventuellement niée, par les spécialistes des contes littéraires et ceux des récits qui, sans doute d'origine orale, sont passés par la suite dans l'écrit⁸. C'est ici que l'on pourrait relever des indices de fétichisme, fétichisme de l'écrit, ne serait-ce que dans la dérision suscitée par le terme de « littérature orale ». Comme s'il ne pouvait exister d'autre conception de l'œuvre littéraire qu'écrite. Tous les malentendus, les confusions et les désaccords proviennent de cette non reconnaissance. Si l'on s'occupe des contes, quels qu'ils soient, on ne peut faire l'économie de ce passage par l'oralité. On éviterait alors de tomber dans l'erreur de C. Brémont, lorsqu'il considère le Livre de *Tobie*, *Hervis de Metz*, *La Nef de saint Nicolas* (exemplum de Jean Gobi), *Stellante Costantina* (ballade italienne) et *La Princesa cautiva* (romancero espagnol), comme les « ancêtres » de *Jean de Calais* (p. 194). Sans remarquer que le passage par l'écriture et les idéologies qu'elle assiste (religieuse, politique, mondaine), altère plus ou moins profondément le récit, en l'obligeant à des réaménagements narratifs. Une version orale du T 506 A recueillie au XIX^e siècle est plus véridique et « originelle » que ces textes tellement plus anciens.

- 8 Pour finir, je tenterais de montrer ce que peut être de nos jours un « bon usage » de l'ouvrage d'E. Cosquin. Les théories se dévalorisent : on ne peut imaginer sans frémir les jugements qui seront portés sur les nôtres dans un siècle. Si Cosquin n'arrive pas à prouver le bien-fondé de sa théorie, il réussit cependant à transmettre l'image la plus approchée du conte de transmission orale. Sa collecte est relativement pauvre, mais il ne cherche nullement à amplifier chaque version recueillie, qu'il laisse dans cette sorte de nudité expressive de l'oralité, mal supportée par les familiers de la littérature écrite. En revanche, lorsque, autour de cette version, il rassemble des récits⁹, provenant de divers pays, proches ou lointains¹⁰, il déploie ce schéma narratif particulier – qui, à l'époque, n'est pas encore désigné comme conte-type – à travers toutes ses potentialités narratives ailleurs accomplis. Le conte, disait Walter Benjamin, est « doué d'amplitude¹¹ », pensant à ses possibilités d'« éclosion », de réactivation ultérieure. Dans ce cas, il s'agit plutôt d'éclosion dans l'espace de motifs et de significations latentes ailleurs, qui permet d'embrasser la totalité de ce que je persiste à appeler, en dépit des remontrances, l'espace narratif et sémantique du conte.

NOTES

1. C. Brémont fait semblant de croire que j'y adhère, en citant une phrase de mon introduction montrant d'évidence que ce n'est pas le cas (p. 188 dans Brémont et p. xix dans Belmont).

2. Article qu'il a publié en 1973 et que, contrairement à son affirmation, je connais depuis longtemps.

3. Voir la péroraison de son texte qui pourfend les pauvres malheureux adeptes de la typologie internationale, à la fois folkloristes (stigmatisation scientifique dont on ne se relève pas) et fétichistes (stigmatisation psychique qui exclut l'espoir de tout amendement).

4. « Du Catalogue à l'« Histoire cachée ». À propos de la typologie Aarne-Thompson », *Cahiers de littérature orale*, n° 50, 2001, p. 75-94.
 5. Et qui sont l'objet de mes recherches.
 6. Cf. *Le Petit Robert* : 1. récit de faits réels ; 2. court récit de faits imaginaires ; 3. histoire invraisemblable et mensongère. Sous le 2, sont cités les contes populaires, les contes en vers, en prose, pour enfants, les Contes du lundi, les contes philosophiques, satiriques et de fées.
 7. Ce n'est pas ici le lieu de les décrire Je me permets de renvoyer à : N. Belmont, *Poétique du conte. Essai sur le conte de tradition orale* (Paris, Gallimard, 1999).
 8. Excluant de cette catégorie les contes « folkloriques » recueillis et bien entendu transcrits par les collecteurs. Sachant que certains d'entre eux ont pu prendre des libertés dans leurs transcriptions, qui deviennent parfois des réécritures.
 9. Sans jamais se tromper sur l'identité du conte. C. Brémond parle lui-même de la « quasi-infaillibilité » de Cosquin (p. 190) : par rapport à ce que nous appelons le « conte-type » ?
 10. De l'Irlande à l'Inde – c'est l'espace de pertinence de la typologie internationale –, et au-delà puisque les contes ont essaimé du fait, en particulier, de la colonisation.
 11. « Le Narrateur » *écrits français*, Paris, Gallimard, 1991, p. 212.
-

AUTEUR

NICOLE BELMONT

Laboratoire d'anthropologie sociale – Collège de France